

CADRE DE REFERENCE

L'éducation ne cesse pas à la sortie de la classe. Elle ne prend pas non plus fin au terme de la scolarité. C'est pourquoi la Ville de Poitiers a mis en place un **Projet Éducatif Global** (P.E.G.) (téléchargeables sur www.poitiers.fr, rubrique *Enfance, éducation*) destiné à donner une cohérence et une lisibilité à sa politique éducative.

Dans ce cadre, la Ville de Poitiers organise un accueil périscolaire au bénéfice des enfants des écoles publiques maternelles et élémentaires.

Ainsi la vocation que la Ville entend donner aux structures d'accueil est bien d'**accompagner la construction et l'accomplissement du citoyen de demain.**

De ce fait, les actions éducatives mises en place sur le temps d'accueil périscolaire ont pour objectifs de :

- Φ **Contribuer à la réussite scolaire** des enfants et, ainsi, à l'égalité des chances,
- Φ **Ouvrir l'enfant** aux domaines qu'il n'appréhende ni dans son milieu scolaire ni dans son milieu familial,
- Φ **Favoriser l'émergence de capacités** au travers desquelles il pourra trouver épanouissement et réussite : domaine sportif, culturel, manuel, ...
- Φ **Rendre l'enfant autonome**, par exemple par son implication dans la construction collective de projets,
- Φ **Faire découvrir de nouvelles facettes de l'environnement** dans lequel il va grandir : mixité sociale, culturelle, milieu naturel, cadre de vie, ...
- Φ **Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité**, génératrice de tolérance, de respect mutuel, de solidarité, d'ouverture d'esprit et d'attention aux autres,
- Φ **Contribuer à faire intégrer les règles de vie sociale** qui participent à la vie du futur citoyen.

L'ENVIRONNEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

1. Situation géographique de l'accueil périscolaire

L'accueil périscolaire de l'école maternelle Théophraste Renaudot est situé dans le secteur du centre-ville de Poitiers, au 69 rue Théophraste Renaudot. Il se situe à deux pas du quartier St Hilaire et est très proche de l'accueil périscolaire élémentaire Damien Allard/ Jules Ferry, vieux quartier historique de Poitiers.

2. Présentation de l'école

L'école Renaudot compte quatre classes. Une classe de Petite Section, une classe de Petite Section/Moyenne Section et deux classes de Moyenne Section/Grande Section. Début septembre 96 enfants étaient inscrits, de nouvelles inscriptions en PS sont prévues prochainement.

L'une des particularités de l'école est qu'une des quatre classes, celle des PS, se situe dans un bâtiment annexe rue du Général Demarçay.

D'autre part, l'école est construite sur deux niveaux. La salle de restauration se situe à l'étage, au-dessus de la salle de motricité utilisée comme dortoir pour deux des classes et espace pour l'APS¹

¹ Accueil périscolaire

1. Les 3 temps périscolaires

a- Horaires d'ouverture:

Dans cette école, les horaires sont décalés par rapport aux horaires des autres établissements. Ceci afin de permettre aux familles qui ont des fratries scolarisées à la fois en maternelle à Théophraste Renaudot et en élémentaire à Damien Allard/Jules Ferry de pouvoir récupérer leurs enfants.

Matin: 7h30 - 8h50

Midi: 12h - 13h50 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

11h45-13h (le mercredi)

Soir: 16h15 – 18h30

L'accueil périscolaire n'a pas qu'une visée pratique ou occupationnelle, il joue un rôle dans la socialisation de l'enfant (apprentissage des normes, des codes, des valeurs nécessaires à la vie en société, au « vivre ensemble »).

✓ *L'accueil périscolaire du matin*

L'accueil périscolaire du matin ouvre ses portes à 7h30. Il accueille entre 10 et 20 enfants.

Il est important que les enfants soient accueillis dans un espace calme et rassurant, qu'ils puissent y trouver leurs repères et pouvoir se sentir en sécurité. L'accueil du matin se déroule dans le calme, des activités de dessins, puzzles, jeux de société sont proposées. Les doudous peuvent être de la partie si les enfants en ressentent le besoin.

L'accueil du matin doit aussi être un temps d'échange avec les parents qui pourront si besoin nous informer d'un événement ou d'une situation particulière, un message à transmettre à l'ATSEM² ou à l'enseignant.

Les enfants sont regroupés dans une première salle puis au besoin, selon l'effectif, investissent la salle dite « bibliothèque » ainsi que la salle de motricité.

✓ *L'accueil périscolaire du midi*

Le temps périscolaire du midi s'articule autour de deux services de restauration, chaque service compte environ cinquante enfants.

Il est important que le repas soit un moment convivial où les enfants puissent converser dans le calme, choisir leur place et pouvoir en changer chaque jour s'ils le souhaitent. C'est aussi un

² Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

moment d'échange avec les adultes où les enfants peuvent parler librement de ce qu'ils font, de ce qu'ils aiment ou des problèmes rencontrés à l'école.

Nous devons veiller à ce que chaque enfant s'alimente suffisamment en fonction de ses besoins. Nous essayons de leur faire goûter chaque chose, même en petite quantité pour qu'ils puissent découvrir de nouvelles saveurs. Nous essayons également de leur faire acquérir les réflexes d'une alimentation saine et variée en apportant des informations sur les aliments.

Enfin le temps du repas est un moment idéal pour leur transmettre les règles de base de la politesse, pour leur apprendre à adopter une posture et un comportement adaptés à la prise du repas. Nous rappelons quotidiennement aux enfants qu'il est important de dire « merci » et « s'il te plaît ». Nous insistons sur le fait que le repas doit être pris dans le calme, qu'on ne doit pas crier à table, taper ses camarades ou encore mettre les doigts dans le plat ou les assiettes des copains.

Nous devons les guider afin qu'ils puissent apprendre à utiliser les couverts qui sont à leur disposition, à savoir reconnaître et mettre sa serviette, à s'asseoir seul et correctement autour de la table, premières bases vers l'autonomie.

Au début de l'année, nous sommes toujours présents à leur côté lorsqu'ils vont chercher leur serviette ou la ranger dans leur casier, nous rectifions si besoin la manière de tenir la fourchette ou le couteau, et à force de répétition leurs gestes deviennent plus sûrs et nous intervenons moins.

Les animatrices vont chercher les enfants inscrits pour le repas dans leur classe et les accompagnent toilettes. Les enfants montent par classes et par petits groupes dans la salle de restauration scolaire.

Les animatrices servent les enfants à table, les aident à préparer leurs assiettes, veillent au calme et à la convivialité.

– Premier Service :

Deux animatrices vont chercher les enfants de petite section dans le bâtiment annexe situé dans une autre rue, deux animatrices se chargent de la classe de petits/moyens. Elles récupèrent les enfants dans la classe et sont accompagnées de l'ATSEM³ lors du trajet. Elles assurent la sécurité physique des enfants, en encadrant le groupe et sécurisant le passage piéton situé en face de l'annexe.

Dans la mesure du possible, pour assurer un maximum de repères et favoriser la sécurité affective des enfants, les animatrices s'occupent toujours de la même classe tout au long de l'année. Cela permet aussi aux adultes de mieux connaître les enfants et de pouvoir installer une réelle relation de

³ Agent territorial spécialisé des écoles maternelles

confiance avec eux.

A la fin du repas, les animatrices accompagnent les enfants aux toilettes et les préparent à aller au dortoir (déshabillage, récupération des doudous, retour au calme si nécessaire)

Les places des enfants dans les dortoirs ont été choisies par les enseignants et/ou les

ATSEM en début d'année scolaire et sont fixes. Il s'agit une fois encore de fournir un maximum de repères aux enfants, et d'optimiser le respect de l'hygiène, les draps n'étant pas lavés quotidiennement, il est important que chaque enfant ait son propre lit.

Une boîte à musique, est à disposition dans chaque dortoir. Les animatrices ont pour mission d'aider à l'endormissement, par des paroles rassurantes, en donnant la main aux enfants qui le désirent, ou encore en leur massant la tête ou le dos s'ils le souhaitent.

– Second Service :

Les animatrices vont chercher les enfants inscrits pour le repas dans leurs classes. Elles sont deux par classes et sauf cas exceptionnels elles vont toujours récupérer les mêmes enfants. Elles assurent un temps de surveillance de cour d'une demi-heure, où les enfants peuvent jouer librement. Les salles de l'accueil périscolaire du matin sont disponibles en cas de mauvais temps ou sur demandes des enfants.

Les animatrices accompagnent les enfants aux toilettes avant et après le repas.

Lors du repas, une attention particulière est donnée à l'apprentissage de l'autonomie pour les enfants de grande section (apprendre à couper les aliments notamment).

Depuis l'an dernier, nous incitons tous les enfants du deuxième service à se servir seuls. Selon l'entrée proposée et le plat chaud, l'animatrice aide à faire circuler le plat sur la table et les enfants se servent les uns après les autres. Ils sont invités à choisir la quantité qu'ils prennent en fonction de leur goût et de leur appétit.

Chaque enfant est invité à servir l'eau de manière autonome.

Nous constatons que ce système fonctionne bien, les enfants sont enchantés de pouvoir se servir seul et les plats se vident régulièrement.

Après le repas, un temps calme dans la salle de motricité, sous la responsabilité des ATSEM est organisé pour les moyens des deux classes.

Les lits doivent donc être installés et rangés chaque jour.

Des jeux collectifs sont organisés par les animatrices pour les enfants de grande section.

La responsable périscolaire est garante du respect des PAI (protocole d'accueil individualisé) et

veille à ce qu'ils soient strictement respectés pour chaque enfant.

✓ *L'accueil périscolaire du soir*

L'accueil périscolaire du soir comptait en moyenne trente enfants l'an dernier. En ce début d'année, la moyenne est plus proche de trente-cinq, une augmentation est à prévoir au fil des mois. Les enfants sont pris en charge dès 16h15 jusqu'à 18h30.

Dans un premier temps, les animatrices accompagnent les enfants aux toilettes et un goûter est proposé en salle de restauration.

L'accueil du soir se déroule comme à son habitude au sein du site principal.

Plusieurs choses sont possibles, selon les envies des enfants: jouer librement (à l'intérieur et dans la cour), aller dans la salle dite «bibliothèque» pour regarder des livres et/ou écouter des histoires, participer à une activité manuelle ou autre dans le cadre du projet pédagogique et des thématiques choisies par l'équipe d'animation, aller dans la salle dite «petite garderie» pour participer à une activité manuelle ou faire des jeux (puzzles, jeux de société...)

Ces activités doivent être présentées, expliquées, encadrées par les animatrices et pratiquées sur la base du volontariat des enfants.

Une activité peut être mise en place sur plusieurs jours, ou proposée une seule fois, en fonction des demandes et des envies des enfants mais aussi en fonction des capacités matérielles et humaines. Par exemple, lorsqu'une animatrice a proposé une activité « réalisation de bracelets en perles» le jeudi soir, neuf enfants ont voulu participer et ont terminé leurs bracelets. Une fois les bracelets terminés, d'autres enfants qui n'avaient pas souhaité faire l'activité, voient les réalisations des autres enfants et changent d'avis. Ils veulent désormais faire un bracelet.

Un planning des activités sera rempli à chaque début de période, chaque jour à tour de rôle une animatrice proposera une activité encadrée. Nous ne prévoyons pas d'activité le vendredi, ce temps sera consacré à terminer des projets en cours.

L'accueil périscolaire doit permettre à l'enfant de profiter d'un lieu qui lui fournira un cadre sécurisant en attendant son retour à la maison.

L'accueil doit être un espace et un temps de jeu, de découvertes et de détente.

Pour les plus jeunes, la journée a souvent été très longue, ils sont fatigués et se languissent de retrouver leurs parents. Nous devons leur accorder une attention et un réconfort particulier.

Un animateur, souvent la responsable, veille à répondre au visiophone. Chaque parent qui vient

récupérer son enfant doit sonner et se présenter avant d'entrer dans l'école, même si le portail est ouvert par un autre parent sortant de l'école. La personne qui répond au visiophone prend la décision d'ouvrir la grille à distance lorsqu'elle est sûre de l'identité de son interlocuteur. Puis elle informe l'équipe du départ de l'enfant, qui l'aidera à se préparer si besoin.

La responsable doit vérifier l'identité des personnes autorisées à venir chercher l'enfant. Elle doit aussi transmettre les informations utiles aux parents, faire le bilan de la journée si besoin, profiter de ce moment comme un temps d'échange entre adultes autour de l'enfant. Une spécificité a été mise en place cette année, à la demande des parents de la classe de Demarcay : nous affichons les horaires de levé de sieste des enfants qui viennent à l'APS⁴.

2. Les objectifs de l'accueil périscolaire

- Développer le lien intergénérationnel
- Développer le lien avec les autres accueils périscolaires
- Découvrir de nouvelles pratiques sportives
- Proposer aux familles des temps d'échanges sur la parentalité.

3. Les structures « ressources »

Plusieurs structures se situent en centre-ville:

- La Maison de la Culture et des Loisirs, Le Local, qui dispose notamment d'un espace galerie et d'un Accueil de Loisirs Maternel. Il héberge aussi de nombreuses associations.
- La médiathèque François Mitterrand qui offre un large espace consacré aux plus jeunes,
- Le Musée Ste Croix,
- L'Espace Mendès France qui propose des animations scientifiques adaptées aux enfants.

4. Les locaux

Une petite salle composée de trois tables (douze enfants maximum) et de quelques jeux est mise à disposition pour l'accueil périscolaire. Elle peut être utilisée pour des activités manuelles. Dans cette salle pour favoriser l'autonomie des enfants et simplifier l'accès et le rangement du matériel, des pictogrammes sont apposés sur les étagères.

Une deuxième salle, plus exigüe appelée « petite bibliothèque » permet d'accueillir huit enfants afin de mettre en place des activités manuelles, de lecture et de jeux calmes (poupons, jeux d'imitation...)

Le soir, la salle de motricité est à disposition et permet de mettre en place des jeux collectifs et/ou des espaces de jeux surveillés tels que des jeux de constructions, de visées, des parcours de

⁴ Accueil périscolaire

motricité...

Si nécessaire, les salles de classes ainsi que la salle de motricité de l'annexe Demarcay peuvent être mises à notre disposition, lors de la venue d'intervenants extérieurs notamment.

5. L'équipe

a. Présentation

L'équipe est composée de 9 agents.

Deux agents en cours de formation BAFD⁵ et diplômés BAFA⁶, un agent diplômé BAFA, les autres n'ont pas de diplôme en lien avec la petite enfance ou l'animation.

b. Le rôle des animateurs

Quel que soit le moment de la journée, les animateurs ont pour rôle de prendre en charge les enfants en veillant à :

- Permettre à l'enfant d'évoluer dans un cadre rassurant et sécurisant.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant.
- Respecter le rythme et les besoins de chacun.
- Proposer des activités adaptées ludiques et enrichissantes.

6. Les partenariats

a) Avec l'équipe enseignante

Nous proposerons aux enfants cette année, une participation à la préparation des fêtes de l'école, en partenariat avec l'équipe éducative.

Des décorations seront réalisées pour la fête de Noël ainsi que pour celle de fin d'année.

b) Une passerelle avec les enfants d'élémentaire

Les enfants de l'accueil périscolaire Damien Allard/Jules Ferry viendront proposer des temps de lecture de contes aux enfants de l'accueil périscolaire T. Renaudot. Nous proposerons au minimum, une rencontre par trimestre.

Nous souhaitons également proposer un temps de rencontre entre l'accueil périscolaire maternel Théophraste Renaudot et celui de l'école élémentaire Damien Allard/ Jules Ferry, à destination des enfants de grande section qui fréquenteront l'an prochain cet établissement.

⁵ Brevet d'aptitude aux fonctions de direction

⁶ Brevet d'aptitude aux fonctions d'animation

Nous proposerons aux familles et aux enfants qui le souhaitent en fin d'année scolaire, de découvrir l'accueil périscolaire élémentaire. Une fois le goûter terminé, les enfants de grande section seront accompagnés par les animatrices de l'École Renaudot à l'École Damien Allard/Jules Ferry afin de découvrir leur futur environnement. Les parents viendront récupérer leurs enfants à l'accueil périscolaire élémentaire et pourront aussi découvrir les locaux, le personnel et le fonctionnement. Selon la demande et la faisabilité nous pourrions proposer ce temps de découverte à plusieurs reprises. Afin d'assurer un temps de qualité et sécurisant pour l'enfant, les groupes n'excéderont pas une dizaine d'enfants à chaque fois.

c) Avec un autre APS maternelle : celui des Minimes

Les enfants pourront participer au projet de correspondance avec l'accueil périscolaire des Minimes en envoyant de manière régulière des photos, images, textes et dessins afin d'échanger sur les activités mises en place, les projets en cours...

d) Avec les parents

Les familles qui le souhaitent pourront participer à des temps d'échanges sur la parentalité, animés par un professionnel de la petite enfance. Ces temps d'échanges pendant les horaires de l'APS du soir. Ce projet reste à affiner.

e) Avec des associations

Nous avons fait une demande d'intervenants pour **des activités rugby et danse**. L'activité rugby est prévue pour mars/avril.

Nous avons fait appel à la **Compagnie Bamboucascade**. Nous souhaiterions qu'elle intervienne 8 séances pour un ou deux groupes de 8 enfants. L'intervenant proposera des séances d'expression corporelle et musicale basées sur le thème de la mer et de la nature (plus précisément les arbres).

Les séances auraient lieu de 17h à 18h :

- lundi 14 et vendredi 18 janvier
- jeudi 24 et vendredi 25 janvier
- lundi 28 janvier et vendredi 1 février
- lundi 4 et vendredi 8 février

Les parents qui inscriront leurs enfants à ces ateliers devront garantir leur présence à chacune des séances.

De plus, une fois par semaine de 17h à 17h45. L'un après l'autre, une lectrice, retraitée et bénévole

de l'association *Lire et Faire lire* prend en charge un groupe 6 enfants pour leur proposer un temps d'écoute de contes. Chaque lecture dure entre 20 et 30 minutes. La participation à ce temps est basée sur le volontariat des enfants.

LE PROJET :

Il était une fois, un poisson qui nageait dans les arbres !



1. Constat

Le thème a été proposé par les enfants de l'accueil périscolaire du soir. Nous les avons ensuite questionné afin de savoir ce qu'ils projetaient autour de cette thématique. Ils ont évoqué les sous-marins, les poissons, les plongeurs, les animaux de la mer ; et d'autre part les arbres, les cabanes dans les arbres... Nous allons donc partir des suggestions des enfants et de la liste de leurs envies en rapport avec le thème, que nous allons enrichir d'idées nouvelles en apportant des moyens de conception et de créations originaux.

2. Objectifs

Les objectifs par rapport à l'enfant sont :

- Éveiller la curiosité des enfants pour le monde végétal et particulièrement les arbres, la forêt et la faune qu'elle abrite.
- Développer les connaissances de l'enfant sur le monde sous-marin
- Faire découvrir les chants, contes, danses traditionnels et musique en rapport avec l'eau et la nature.

3. Déclinaison du projet

a. Une approche par l'acquisition de connaissance

Sur le monde végétal avec :

- ✓ l'intervention de l'espace MF

→ Une séance sur les graines et la germination, intitulé « *petite graine deviendra grande* » sera proposée par un animateur de l'Espace Mendès France qui interviendra en APS du soir dans les

locaux de l'école, pour 16 enfants maximum de moyenne et grande section sur inscription préalable auprès de la responsable. La séance aura lieu de 17h à 18h.

- ✓ lectures d'albums

Sur le monde marin avec :

1) Lectures d'albums

→ A l'aide de supports pédagogiques tels que des albums, des vidéos, des puzzles, l'enfant pourra développer ses connaissances et le vocabulaire relatif à la thématique

b. Une approche à travers **l'expression corporelle et musicale :**

- ✓ Les ateliers d'expression corporelle

→ Les enfants qui participeront au stage d'expression corporelle et musicale, découvriront la nature (l'eau et les arbres) à travers des jeux dansés, chantés et des contes.

→ Mise en place régulière de parcours de motricité et de jeux collectifs sur le thème de la mer et de la nature (Déplacement à la manière de... jeu du poisson/pêcheurs...)

c. Une approche **artistique :**

- ✓ Réalisation d'activités manuelles (création de poissons, ...)

4. Les moyens nécessaires

○ **Matériels :**

Nous avons besoin de livres et support pédagogiques en rapport avec la mer, les animaux marins, les arbres et les forêts.

○ **Les locaux :**

Nous utiliserons la salle de motricité de l'Annexe Demarçay lors des séances d'expression corporelle et musicale. Un soir par semaine, la salle de la petite bibliothèque sera réservée à l'intervenant de Lire et Faire Lire.

○ **Besoins humains :**

L'équipe périscolaire sera suffisante sur les actions quotidiennes.

○ **Besoins financiers :**

L'intervention de la Compagnie Bamboucascade, pour les séances d'expression corporelle et musicale se chiffre à 400 Euros pour 8 séances d'une heure pour un groupe de 8 enfants.

L'intervention de l'Espace Mendès France est tarifée à 75 euros.

5. La communication

Le projet sera présenté à la directrice de l'école ainsi qu'aux enseignants si possible sur un temps de réunion. La directrice informera les représentants de parents d'élèves du projet d'accueil périscolaire. Si possible, la responsable de l'APS leur présentera lors du prochain conseil d'école. Le projet sera également affiché sur le tableau de la petite salle principale de l'accueil périscolaire afin que les parents puissent en prendre connaissance. L'équipe d'animation périscolaire devra aussi informer oralement les parents de la thématique choisie, ses déclinaisons et ses temps forts au fil de l'année.

Un support ludique et original⁷ sera fait avec les enfants et représentera le thème de notre projet. Ce support sera distribué à l'ensemble des familles de l'école par l'intermédiaire des cahiers de liaison. Au tableau d'affichage situé dans la cour, une note explicative est affichée. Elle reprend les horaires de l'APS, la composition de l'équipe périscolaire et les projets envisagés. Ce document a aussi été collé dans le cahier de chaque enfant.

Dans le tableau d'affichage, un trombinoscope de l'équipe d'animation sera affiché, ainsi que dans la salle d'accueil principale.

6. Les critères d'évaluation

a. critères d'évaluation qualitatifs

Les objectifs ciblés sont :

- Éveiller la curiosité des enfants pour le monde végétal et particulièrement les arbres, la forêt et la faune qu'elle abrite.
 - Développer les connaissances de l'enfant sur le monde sous-marin
 - Faire découvrir les chants, contes, danses traditionnels et musique en rapport avec l'eau et la nature.
 - Développer le lien intergénérationnel
 - Développer le lien avec les autres accueils périscolaires
 - Découvrir de nouvelles pratiques sportives
-
- Les enfants ont-ils acquis des connaissances sur le monde sous-marin? Lesquelles ?
 - Sont-ils capables de nommer et de reconnaître certains poissons, certains arbres?
 - Sont-ils capables de repérer visuellement en quelle saisons les arbres sont représentés ?
 - Au fil des ateliers d'expression corporelle et musicale, les enfants ont-ils pris du plaisir à découvrir la thématique avec une approche différente ?

⁷ Voir annexe

- Les activités proposées par les intervenants rugby et danse ont-elles plu aux enfants ?
- Le projet avec le CCAS a-il abouti, sous quelle forme ?

b. critères d'évaluation quantitatifs :

- Nombre d'enfants participants chaque soir aux activités qui leur sont proposées par l'équipe d'animation
- Nombre d'enfants volontaires pour participer aux séances Lire et Faire Lire
- Nombre de familles souhaitant inscrire leurs enfants aux séances d'expression corporelle et musicale
- Nombre de partenaires mobilisés pendant l'année scolaire
- Nombre de familles souhaitant faire participer leur enfant à l'intervention menée par l'Espace Mendès France ?
- Nombre de familles volontaires pour l'adaptation à l'APS élémentaire.

Annexe

Support distribué aux familles

